

Voler-Coller : Stop au plagiat !

Module 3 : Citations et bibliographies

Vidéo 5 : Organiser une bibliographie

La bibliographie est-elle un ensemble organisé ou un grand bazar dans lequel chacun ira retrouver comme il peut ses petits ? La bonne réponse est bien évidemment la première. Et pour ranger vos références bibliographiques, il existe un certain nombre de règles que nous allons vous exposer.

À l'issue de cette vidéo,

- 1) Vous connaîtrez les différents types de classement d'une bibliographie
- 2) Vous saurez organiser une bibliographie selon le style bibliographique choisi

Dans le milieu académique, il existe deux manières d'organiser une bibliographie :

- 1) Premièrement, le classement par ordre alphabétique
- 2) Deuxièmement, le classement par ordre numérique

On rencontre parfois une hybridation entre ces deux modèles – surtout en Sciences humaines et sociales. Là encore, ce n'est pas vous qui décidez le modèle que vous voulez utiliser : il est imposé par la norme que vous avez choisie.

Commençons par passer en revue les règles d'ordonnement d'une bibliographie classée par ordre alphabétique d'auteurs. Elles sont au nombre de huit.

➤ Règle numéro 1 : Le classement des références par ordre alphabétique d'auteurs

C'est la règle générale. On classe les références par ordre alphabétique d'auteurs des documents, lettre à lettre dans le sens de la lecture.

Par exemple, une autrice appelée « Elodie Albi » avec un « i » à « Albi » viendra avant une autrice appelée « Sophie Alby » avec un « y » à « Alby », car le premier élément de différenciation, le « i » se trouve avant le « y » de la deuxième autrice.

➤ Règles numéro 2 : Les préfixes et les particules

Pour les préfixes américains comme Mac, il faut prendre en compte la manière dont ces préfixes sont écrits et non pas comme ils se prononcent.

Par exemple, un auteur nommé Mac Lane écrit « M.A.C » viendra avant un auteur nommé « Mc Cvitt » écrit « M.C », car l'« a » est placé avant le « c » dans l'ordre alphabétique.

La particule française « de » est toujours reportée après le prénom abrégé. Les particules étrangères, comme « von » en allemand, sont généralement intégrées au nom.

Par exemple, Honoré de Balzac est rangé à la lettre « B » dans la bibliographie, alors que Johann Wolfgang von Goethe est rangé à la lettre « V » en raison de sa particule.

Enfin, Les articles « le », « la », « les », « l' » font partie intégrante du nom en français : il ne faut pas les séparer du patronyme proprement dit.

Par exemple, Jean de La Fontaine est rangé à la lettre « L » et non pas « F » comme on pourrait le penser.

➤ Règle 3 : Le même auteur, mais une date différente

Pour deux sources n'ayant qu'un seul auteur identique, on se base sur la date du document, sachant que le plus ancien est classé avant le plus récent.

Par exemple, pour citer deux articles de Tina Harpin, on classera en premier son article le plus ancien de 2015 et après le plus récent de 2020.

➤ Règle 4 : Plusieurs sources avec le même auteur

Lorsque le premier auteur est identique pour deux sources différentes, la source avec un seul auteur vient en premier, avant la source à auteurs multiples.

Par exemple, un article écrit par Marianne Palisse seule précédera dans la présentation bibliographique un deuxième article publié par cette même chercheuse en collaboration avec Damien Davy – et ceci indépendamment de la date de publication de l'article.

➤ Règle 5 : Plusieurs sources avec plusieurs co-auteurs identiques

Lorsque des références ont un premier auteur identique, la différence se fera sur le deuxième auteur. Si le deuxième auteur est identique, la différence se fera sur le troisième auteur, etc.

Si par exemple on veut intégrer à sa bibliographie un premier document écrit par Marianne Palisse et Guillaume Odonne et un deuxième écrit par Marianne Palisse, Guillaume Odonne et Marc-Alexandre Tareau, on classera en premier celui qui comprend seulement les deux premiers co-auteurs et en deuxième celui écrit par les trois co-auteurs – et ceci indépendamment de la date de publication de l'article.

➤ Règle 6 : la date de publication

Si des références ont des auteurs strictement identiques, alors on utilisera les dates de publication pour le classement de celles-ci en commençant par les plus anciennes et en finissant par les plus récentes.

Par exemple, si deux articles ont tous deux comme co-auteurs Marianne Palisse et Guillaume Odonne, on classera en premier le plus ancien de 2015, et en second le plus récent de 2019.

➤ Règle 7 : le titre

Pour des sources partageant le ou les mêmes auteurs et la même date de publication, le classement se fera grâce au titre du document en question.

Par exemple, si on doit classer dans sa bibliographie deux publications de Tina Harpin publiées la même année, alors le classement se fera dans l'ordre alphabétique des titres. Dans cet exemple, le « C » de « conférence » qui débute le titre de son premier article venant dans l'alphabet avant le « M » de « Mystère » qui commence le titre de son deuxième article, on classera en premier l'article « Conférence : Prévention et politique de lutte contre les violences faites aux femmes » et en second « Mystère, cri et poésie, l'épopée des sans-voix Ultravocal et Les Affres d'un défi de Frankétienne ».

Attention ! Les déterminants, comme Le, La, Un, Des, etc. ne doivent pas être pris en compte pour le classement du titre.

➤ Enfin, règle numéro 8 : les initiales

Lorsque des auteurs différents portent le même nom de famille, on les différencie dans le classement de la bibliographie par les initiales de leurs prénoms.

Par exemple, un document écrit par une chercheuse nommée « Linda Amiri » précédera dans le classement de la bibliographie une source écrite par un chercheur appelé « Mourad Amiri », car le « L » de Linda vient alphabétiquement avant le « M » de Mourad.

Toutes ces règles s'appliquent à une classification de la bibliographie par auteur. Cependant, il existe un autre type de classement : par ordre numérique. Dans ce cas, chaque citation reçoit un numéro par ordre d'apparition dans le texte. Ces numéros, situés juste après la citation directe ou indirecte, sont placés soit en exposants, soit entre parenthèses, soit entre crochets. Deux citations d'une même référence situées à deux endroits différents du document reçoivent le même numéro.

Ces numéros renvoient ensuite aux références complètes des documents, qui sont ajoutées sous forme de bibliographie soit à la fin du dossier (mémoire, thèse), soit à la fin d'un chapitre, soit au fil de l'eau dans les notes de bas de page.

Voilà ! Vous savez tout – ou presque tout – sur les manières d'organiser une bibliographie !

Références bibliographiques :

Debret, J. (2018, 16 avril). Références dans le texte : les exceptions aux normes APA. Scribbr. Repéré à <https://www.scribbr.fr/normes-apa/citations-dans-le-texte-les-exceptions-aux-normes-apa/>

Les citations et appels de citation aux références bibliographiques. (2011, 14 février). DigiSchool. Repéré à <https://www.digischool.fr/amp/les-citations-et-appels-de-citation-aux-references-bibliographiques-3598.html>

Hirschauer, M. (2019, mars). *Citer ses sources bibliographiques de bas de page.* Repéré à file:///C:/Users/mlatour/Downloads/2019_04_notesBibBasdePage.pdf

Paquet, P. (2016, 5 avril). 10 règles à connaître concernant la bibliographie d'un mémoire. ExpertMémoire. Repéré à <https://expertmemoire.com/10-regles-a-connaître-concernant-la-bibliographie-dun-memoire/>

Swaen, B. (2020, 13 avril). *Alphabétiser la bibliographie aux normes APA.* Scribbr. Repéré à <https://www.scribbr.fr/normes-apa/classer-la-bibliographie-selon-les-normes-apa/>

Université de Sherbrooke. (2022, 30 juin). Les styles bibliographiques : Accueil. Repéré à <https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/stylesbibliographiques#:~:text=Num%C3%A9rique%C2%0c'est%2D%C3%A0,le%20chiffre%20de%20la%20citation>

Projet soutenu dans le cadre de l'AMI Emergences

Crédits :

Scenario : Marie Latour, directrice adjointe du SCD de l'Université de Guyane

Responsable scientifique : Annaïg Mahé, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'URFIST de Paris / École nationale des Chartes / PSL

Vidéo : Flyy Lerandy

